

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LUNDI 29 JUIN 2026

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 31

NOMBRE DE MEMBRES PRÉSENTS : 22

NOMBRE DE MEMBRES ABSENTS : 9

AYANT DONNE POUVOIR : 7

Le 29 juin 2026, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué le 23 juin par le président, s'est réuni à la salle Planjo à Sainte Foy Tarentaise, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Cécile UTILLE-GRAND, Jean-Claude GIRARD, Nathalie OUVRARD, Bernard BILLEY, Catherine CROZ, Camille MAT, Jean JOVET, Laëticia LEGUILLOU, Guillaume DESRUES, Chloé CHETELAT, Laurent CHELLE

Les Chapelles : David ALBRIET

Montvalezan : Jacky ARPIN

Séaz : Lionel ARPIN, Christel MAILHE, Joëlle CAMPERS, Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Julie MERIE

Tignes : Serge REVIAL, Olivier DUCH

Val d'Isère : Corinne REVERSADE

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR

François PERRIER donne pouvoir à Laëticia LEGUILLOU

Nathalie VILLIEN donne pouvoir à Nathalie OUVRARD

Marie Françoise BOCH donne pouvoir à Jean JOVET

Capucine FAVRE donne pouvoir à Olivier DUCH

Céline MARRO donne pouvoir à Serge REVIAL

Xavier MATTIS donne pouvoir à Corinne REVERSADE

Patrick MARTIN donne pouvoir à Alain EMPRIN

EXCUSES

Villaroger : Alain EMPRIN

ABSENTS N'AYANT PAS DONNE POUVOIR

Montvalezan : Magali VINSON

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Christel MAILHE est désignée secrétaire de séance

2026-134

DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE TOURISME

La gestion de l'Office de Tourisme Intercommunal de Haute Tarentaise est assurée par une Régie dénommée « Tourisme Haute Tarentaise ». Cette Régie est administrée par un conseil d'exploitation désigné pour la durée du mandat communautaire.

Le conseil d'exploitation compte 19 membres, dont 10 membres sont des représentants élus de la communauté de communes. Chaque commune doit être représentée par un minimum de 1 membre. Le Président de la Communauté de communes de Haute-Tarentaise est membre de droit du conseil d'exploitation et siège au titre des représentants de la communauté de communes.

Les membres du conseil d'exploitation sont :

10 membres élus issus du conseil communautaire :

1. Yannick AMET
2. Serge REVIAL
3. Catherine CROZ
4. Christel MAILHE
5. Jacky ARPIN
6. Olivier DUCH
7. Alain EMPRIN
8. David ALBRIET
9. Xavier MATTIS
10. Julie MERIE

9 membres professionnels représentatifs de l'activité touristique :

1. 1 représentant des remontées mécaniques : il est proposé de désigner l'Association des Domaines skiables de France.
2. 1 personnalité qualifiée en matière de vélo :
3. 1 personnalité qualifiée en matière d'enjeux environnementaux et paysagers : il est proposé de désigner l'Office national des Forêts.
4. 1 personnalité qualifiée en secteur de montagne
5. Le/la directeur(trice) de l'office de tourisme de Bourg Saint Maurice – Les Arcs, actuellement Eric Chevallier.
6. Le/la directeur(trice) de l'office de tourisme de La Rosière, actuellement Olivier Reydellet.
7. Le/la directeur(trice) de l'office de tourisme de Sainte-Foy-Tarentaise, actuellement Elise Gentit.
8. Le/la directeur(trice) de l'office de tourisme de Val d'Isère, actuellement Cécile Ferrando.
9. Le/la directeur(trice) de l'office de tourisme de Tignes, dont le poste est en cours de recrutement.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la composition du Conseil d'exploitation de la Régie Tourisme pour le mandat en cours ;
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget annexe de la Régie Tourisme ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents s'y rapportant.

Le secrétaire de séance




Yannick AMET

Président


